Rapport annuel de la Commission des études

2025-2026

22 octobre 2026



Crédit photo : Claudine Trudel/ULaval

UNIVERSITÉ LAVAL

Table des matières

Avant-propos 3
Sommaire des travaux 4
Analyse des projets de programme 5
Mandat sur l'innovation en enseignement supérieur 5
Mandat particulier 6
Autres mandats et activités 8
Remerciements 11
Annexes 12
Annexe I - Personnes ou groupes ayant sollicité la Commission 12
Annexe II - Personnes invitées dans le cadre des avis et travaux 13
Annexe III - Membres de la Commission des études – 2025-2026 14
Annexe IV – Dossiers de la Commission – 2025-2026 16
Annexe V - Dossiers du Comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts – 2025-2026 16

Avant-propos

En vertu de l'article 78[1] des Statuts de l'Université Laval, la Commission des études fait rapport de ses travaux au Conseil universitaire une fois l'an. La Commission comptait, durant l'exercice 2025-2026, vingt-sept membres avec droit de vote, y compris la présidente, ainsi que des membres d'office sans droit de vote, dont la vice-rectrice ou le vice-recteur responsable des études, ou la personne qu'elle ou il désigne, et la vice-rectrice adjointe ou le vice-recteur adjoint qui a la responsabilité des études de premier cycle. La Commission a tenu seize séances régulières au cours de l'exercice 2025-2026.

Relevant du Conseil universitaire, la Commission des études considère toute question pertinente à l'enseignement universitaire qui lui est soumise par le Conseil universitaire ou par la rectrice. L'analyse des projets de programmes est effectuée sur une base régulière et prioritaire par la Commission. En outre, depuis l'adoption de la Politique de reconnaissance et d'évaluation des Instituts de l'Université Laval en 2013, la Commission des études a vu s'ajouter à son mandat régulier l'évaluation des instituts, processus qui implique aussi la Commission de la recherche, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes et le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation.

À la demande du Conseil universitaire ou de la rectrice, la Commission des études se voit également confier des mandats particuliers touchant différentes questions relevant de la formation universitaire qui conduisent à la production d'avis à leur intention.

La Commission des études est consultée lors de l'élaboration ou de la révision de politiques et de règlements touchant directement ou indirectement la formation ou en lien avec la communauté étudiante et universitaire. Enfin, la Commission est appelée, par la production d'avis prospectifs[2], à contribuer à l'élaboration de la planification stratégique institutionnelle et à participer à sa mise en œuvre[3].

[1] Cet article fait partie des sections révisées des Statuts de l'Université Laval ayant reçu l'aval du Conseil universitaire et du Conseil d'administration.

[2] Politique sur la planification stratégique institutionnelle. Université Laval. 2020

[3] Agir ensemble pour plus d'impact. Plan institutionnel ULaval 2023-2028

Sommaire des travaux

Au cours de l'exercice 2025-2026, la Commission des études a poursuivi son mandat de réflexion, de conseil et de consultation sur les grandes questions liées à l'enseignement, à la qualité des programmes et à l'évolution de la formation universitaire à l'Université Laval. Les travaux de l'année ont été marqués par la réalisation d'un important avis portant sur l'innovation en enseignement supérieur, l'amorce d'un avis prospectif sur l'avenir des programmes de formation, ainsi que par de nombreuses consultations, présentations et activités de suivi institutionnel.

Dès le début de l'année, la Commission a officialisé la nouvelle répartition des sièges professoraux découlant des changements apportés aux statuts de l'Université. Les membres ont également entrepris une réflexion sur leurs méthodes de travail, notamment par l'introduction de notes de séance distinctes des procès-verbaux afin de préserver la confidentialité des discussions liées aux avis et aux consultations en cours.

L'un des principaux dossiers de l'année a porté sur la préparation de l'avis sur l'innovation en enseignement supérieur. La Commission a consacré plusieurs rencontres à l'analyse de l'évolution de la population étudiante, des transformations de l'offre de formation, des mécanismes de soutien au développement pédagogique et des programmes institutionnels favorisant l'innovation en enseignement. Après plusieurs mois de travail et de révisions successives, la version finale de l'avis a été adoptée à l'unanimité le 12 mars 2026, puis reçue favorablement par le Conseil universitaire en avril 2026.

Parallèlement, la Commission a amorcé les travaux liés à son mandat prospectif, lesquels doivent contribuer à la prochaine planification stratégique institutionnelle. Les discussions ont porté sur l'avenir des programmes universitaires dans un contexte de transformations technologiques, démographiques, sociales et économiques. Les travaux se poursuivront en 2026 en vue du dépôt d'un avis prospectif destiné à éclairer la future équipe de direction de l'Université.

Au-delà de ces deux chantiers majeurs, la Commission a exercé son rôle-conseil sur plusieurs enjeux institutionnels en recevant plusieurs présentations concernant les études.

La Commission a aussi participé à plusieurs consultations relatives aux politiques et aux pratiques institutionnelles, en ce qui concerne notamment la valorisation de l'enseignement, les mécanismes de reconnaissance de l'engagement pédagogique, les conditions favorisant l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement et la mise à jour du plan d'action de l'Université Laval à l'égard des Premiers Peuples.

L'année a aussi été marquée par plusieurs discussions entourant la qualité des programmes et les processus d'évaluation périodique. La Commission a également participé à l'examen d'un projet de diplôme d'études supérieures spécialisées en travail social.

Analyse des projets de programme

Au cours de l'exercice 2025-2026, aucun projet de programme menant à un grade n'a été déposé à la Commission des études.

Le comité-conseil de la Commission des études a quant à lui poursuivi pendant cet exercice son rôle d'analyse et d'accompagnement des autres projets de programmes soumis à l'Université Laval. Le rôle du comité vise à contribuer à assurer la qualité, la pertinence et la cohérence académique des nouvelles propositions de programmes ne menant pas à un grade (DESS, certificats, microprogrammes, etc.).

En 2025-2026, les travaux du comité ont porté sur l'examen d'un projet de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en travail social. À la suite de son analyse, le comité-conseil a formulé un avis favorable, permettant à la Commission des études de soutenir le projet. Celui-ci a par la suite été approuvé par les instances universitaires compétentes et intégré à l'offre de formation de l'Université Laval.

Mandat sur l'innovation en enseignement supérieur

La Commission des études a entrepris, au cours de l'année 2023-2024, un mandat particulier portant sur l'innovation en enseignement supérieur. La rédaction, la finalisation et la présentation de cet avis ont occupé les membres de la Commission durant cet exercice.

Les travaux ont débuté par une phase d'information et de documentation, notamment par une présentation sur les sources de financement gouvernementales dans le contexte du mandat sur l'innovation. Cette présentation sur les ressources financières disponibles visait à détailler les leviers de l'innovation dans un contexte de reconfiguration de l'offre de formation universitaire. Ces informations ont permis aux membres de mieux comprendre les incitatifs financiers institutionnels et ministériels pouvant appuyer le développement pédagogique et les innovations dans les programmes.

Par la suite, la Commission a entrepris l'analyse plus fine du projet d'avis. Les échanges ont porté, entre autres, sur l'évolution de la communauté étudiante, sur la création et la modification de l'offre de programmes, sur les dispositifs institutionnels de soutien au développement pédagogique et à l'innovation, ainsi que sur les mécanismes de reconnaissance de l'excellence en enseignement.

Une attention particulière a été accordée lors des rencontres aux Prix d'excellence en enseignement de l'Université Laval, qui mettent en valeur l'engagement, la créativité et l'innovation pédagogique du personnel enseignant. Les membres de la Commission ont aussi étudié et réfléchi aux enjeux entourant les programmes d'appui à l'innovation

pédagogique (PAIP), qui soutiennent le développement des habiletés pédagogiques et favorisent la collaboration universitaire.

Les travaux de la Commission ont également permis d'étudier en profondeur les résultats de sondages réalisés auprès de récipiendaires de ces programmes et distinctions afin d'évaluer leur portée et leur contribution à la culture d'amélioration continue de l'enseignement.

Pendant les sessions de l'automne 2025 et de l'hiver 2026, les différentes sections de l'avis ont été présentées, résumées et discutées lors des séances de la Commission. Les membres ont examiné successivement les différentes parties du document, apporté des ajustements au contenu, précisé certaines analyses et formulé des commentaires. En janvier et février 2026, la Commission a finalisé le document en affinant l'ensemble du portrait institutionnel de l'Université Laval en matière d'innovation pédagogique et en rédigeant les recommandations découlant de l'analyse. Les membres ont effectué une révision collective du texte et des figures, puis ont examiné les neuf recommandations proposées dans la dernière section de l'avis.

Le document portant sur le mandat particulier lié à l'innovation a été présenté dans sa forme complète et finale en mars 2026. L'avis a alors été adopté à l'unanimité par la Commission des études, avant d'être transmis au Conseil universitaire pour étude et réception.

En avril 2026, l'*Avis sur l'innovation en enseignement* supérieur a été reçu favorablement par le Conseil universitaire. Quelques semaines plus tard, l'avis a également été présenté à la table des doyens et doyennes ainsi qu'à la rectrice, Sophie D'Amours, et à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes, Cathia Bergeron. Ces présentations ont donné lieu notamment à des échanges sur les modalités de mise en œuvre des recommandations, tant à court terme qu'à plus long terme.

Mandat particulier

Après avoir mené à terme ses travaux sur l'innovation en enseignement supérieur, la Commission des études a amorcé un second chantier majeur, soit l'élaboration d'un avis prospectif portant sur l'avenir des programmes de formation universitaire. Cette démarche s'inscrit dans les responsabilités confiées aux commissions permanentes dans le cadre du processus de planification stratégique institutionnelle de l'Université Laval. L'objectif consistait à produire, d'ici décembre 2026, un avis destiné à éclairer la prochaine équipe de direction universitaire et la communauté universitaire sur les grandes transformations susceptibles d'influencer l'enseignement supérieur au cours des cinq à dix prochaines années.

Cet avis a été réalisé en mode accéléré étant donné que la Commission disposait d'une période restreinte pour planifier l'avis, préparer les rencontres, les consultations et le sondage, délibérer en commission et entreprendre la rédaction de l'avis. Ainsi, les travaux entourant l'avis prospectif ont occupé les membres de la Commission pour une partie importante de l'exercice 2025-2026.

Les premières discussions entourant ce mandat ont débuté à l'automne 2025. La Commission a d'abord réfléchi à la nature même de l'exercice prospectif et aux thèmes qui devraient orienter sa réflexion. Les membres ont convenu d'examiner les contextes, les tendances et les pressions externes susceptibles de transformer profondément l'offre de formation universitaire. Parmi les sujets soulevés par les membres figuraient également la transformation rapide du marché du travail, la progression de l'intelligence artificielle en enseignement et l'impact du numérique ainsi que les mécanismes institutionnels permettant aux programmes de s'adapter aux changements de leur environnement.

Cette réflexion initiale a été enrichie par une rencontre avec la rectrice, Sophie D'Amours, et la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes, Cathia Bergeron, afin de mieux délimiter les contours du mandat prospectif. Plusieurs éléments structurants ont alors été mis en lumière. Les discussions ont notamment porté sur les grandes forces de transformation auxquelles est confrontée l'Université Laval. Les échanges ont aussi permis d'aborder plusieurs questions relatives à la qualité et à la santé de l'offre de programmes universitaires. Les membres se sont interrogés sur les moyens permettant de mesurer plus efficacement cette qualité et de favoriser une plus grande agilité institutionnelle face aux besoins émergents. Des réflexions ont aussi été menées sur le fonctionnement des comités de programme et sur les mécanismes susceptibles de favoriser une amélioration continue de l'offre de formation. La Commission s'est assurée de refléter ces préoccupations dans la planification de ses démarches.

Au cours de l'hiver 2026, la Commission a officiellement entrepris ses travaux en vue de la rédaction de l'avis prospectif. Au printemps 2026, les membres ont reçu une série de documents préparatoires destinés à alimenter leur réflexion. Ces documents visaient à brosser un portrait des contextes et tendances émergentes susceptibles d'influencer l'enseignement universitaire dans les prochaines années.

Par la suite, les travaux ont pris une dimension davantage exploratoire et consultative. La Commission a poursuivi l'analyse de plusieurs documents afin de dégager des thèmes centraux qui devaient guider la rédaction de l'avis. La Commission a également entrepris une vaste démarche d'échanges avec des représentants et représentantes de diverses facultés de l'Université Laval. En parallèle de ces consultations, la Commission a effectué un sondage auprès des directions de programme de l'Université Laval.

Autres mandats et activités

En parallèle de ses travaux consacrés à l'avis sur l'innovation en enseignement supérieur et à l'avis prospectif sur l'avenir des programmes de formation, la Commission des études a mené de nombreuses activités liées à son rôle-conseil, à la gouvernance universitaire, au suivi de la qualité des programmes, aux consultations institutionnelles ainsi qu'à la réflexion sur diverses questions touchant l'enseignement, la recherche et la réussite étudiante.

Au début de l'année universitaire 2025-2026, la Commission a révisé ses règles de fonctionnement afin de tenir compte de l'évolution de ses pratiques et de sa composition. Cette révision a notamment donné lieu à des discussions sur la structure du document et sur les éléments nécessaires à une gouvernance efficace. La Commission a par ailleurs officialisé la nouvelle répartition des sièges réservés aux membres du corps professoral et aux membres étudiants à la suite de l'adoption des nouveaux Statuts de l'Université Laval. Cette démarche visait à assurer une représentation équilibrée des facultés au sein de l'instance. La révision a également entraîné un élargissement du cadre de la Commission, qui accueille désormais un plus grand nombre de membres. Cet état de fait a mené à des changements importants dans la gestion logistique et administrative des séances de la Commission, qui se déroulent désormais dans la salle du conseil universitaire afin de tenir compte de cette représentation bonifiée.

Parmi les sujets abordés en séance, une attention particulière a été portée au développement des compétences transversales aux cycles supérieurs. Des représentantes de la Faculté des études supérieures et postdoctorales sont venues présenter leurs travaux portant sur la préparation des diplômées et diplômés à des parcours professionnels de plus en plus diversifiés. Les échanges ont porté sur la mise en place d'un référentiel de compétences, sur le développement d'une plateforme destinée à soutenir l'acquisition de compétences transversales et sur l'utilisation éventuelle de badges numériques permettant de reconnaître certains apprentissages réalisés à l'extérieur des activités créditées. Les membres ont discuté des avantages, des défis et des risques associés à ces nouvelles formes de reconnaissance des acquis.

Tout au long de l'année, la Commission a assuré un suivi régulier des activités du Conseil universitaire et des principaux dossiers institutionnels touchant l'enseignement supérieur. Les membres ont été informés en continu des modifications apportées à différents programmes, des suspensions d'admission, des évaluations périodiques de programmes ainsi que des plans d'action des doyennes et doyens déposés par les facultés à la suite de ces évaluations.

Plusieurs programmes ont ainsi fait l'objet d'un suivi particulier, notamment en théologie, en sciences des religions, en architecture, en anthropologie, en psychologie, en foresterie

et en aménagement du territoire. La Commission a été régulièrement informée des décisions prises par le Conseil universitaire concernant ces dossiers et de leurs implications pour l'évolution de l'offre de formation.

Les membres ont également participé à plusieurs consultations institutionnelles. En janvier 2026, la Faculté des études supérieures et postdoctorales est venue présenter une proposition de déclaration d'adhésion ou de serment à la conduite responsable en recherche qui pourrait être prononcée lors des soutenances de thèses. Les échanges ont porté sur la valeur symbolique de cette déclaration, sur son caractère volontaire et sur les moyens d'encourager le développement d'une culture d'intégrité scientifique dès le début du parcours universitaire plutôt que davantage vers la fin du parcours. Les commentaires formulés par la Commission ont contribué à la poursuite de la réflexion menée par la FESP avant l'élaboration d'une version bonifiée du projet.

La Commission a également été consultée au début de l'année 2026 dans le cadre de la révision de la Politique de valorisation de l'enseignement de l'Université Laval. Les discussions des membres ont notamment porté sur l'importance de reconnaître l'engagement pédagogique, de soutenir l'innovation en enseignement, de valoriser le développement professionnel du personnel enseignant et de renforcer les conditions favorisant la qualité de l'expérience étudiante.

Plusieurs présentations d'intérêt institutionnel ont également été offertes au cours de l'année aux membres. La Commission a notamment accueilli des représentantes du Bureau du respect de la personne, qui ont présenté les services offerts en matière de prévention du harcèlement et des violences à caractère sexuel. Cette rencontre a permis aux membres de mieux comprendre les mécanismes de soutien disponibles pour la communauté universitaire ainsi que les mesures mises en place afin de favoriser un milieu d'études et de travail respectueux et sécuritaire.

Une autre séance a été consacrée à une mise à jour importante du plan d'action de l'Université Laval à l'égard des Premiers Peuples. Les discussions ont porté sur les progrès réalisés depuis l'adoption du plan initial, sur les initiatives destinées à soutenir la réussite et l'inclusion des étudiantes et étudiants autochtones ainsi que sur les efforts de réconciliation entrepris dans différents secteurs de l'enseignement et de la recherche. Les membres ont souligné l'importance de poursuivre ces travaux et d'assurer une prise en compte continue des réalités et des savoirs des Premiers Peuples dans les activités universitaires.

L'environnement numérique d'apprentissage, autant sa modernisation actuelle que son déploiement futur, a également constitué un sujet important des travaux de la Commission. Une rencontre a été consacrée à la transition vers la plateforme Brio. Les responsables du projet ont présenté l'état d'avancement des travaux, les défis liés à la

migration et les avantages associés au développement et au maintien de cet environnement numérique.

Les membres de la Commission ont également eu droit à une présentation concernant les sources de financement provenant de l'effectif étudiant. Cette présentation détaillée visait à mieux outiller la Commission des études et ses membres lors de l'analyse des projets de nouveaux programmes, en présentant les contours du financement étudiant, les grilles de calculs, les équivalences, les méthodes, ainsi que les limites et critiques des modes de financement actuels.

Les travaux de la Commission ont également permis de bonifier et commenter le projet de guide de référence sur les compétences pour le doctorat de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Ces discussions ont porté sur la mise à jour des référentiels de compétences au doctorat ainsi que sur l'évolution du projet institutionnel visant à mieux structurer leur développement. La démarche s'inscrit dans la continuité des travaux amorcés en 2015, mais répond à la nécessité d'aligner les outils avec les modifications du Règlement des études et les transformations du contexte universitaire.

La présidente, la secrétaire permanente sortante, le secrétaire permanent entrant, l'agente de recherche et de planification et la responsable du secrétariat des commissions ont poursuivi leur participation, avec la collaboration des membres de la Commission des études, à la réalisation du plan stratégique institutionnel 2023-2028. Le personnel de la Commission a en effet continué l'implantation du projet d'aide à la rédaction par l'intelligence artificielle, qui compte parmi les chantiers transformateurs de la catégorie des « services de proximité simplifiés et personnalisés ».

Enfin, de nombreuses communications institutionnelles ont ponctué les différentes séances de la Commission. Les membres ont été informés de la réception de divers rapports annuels, notamment ceux du Bureau de la qualité des programmes, de l'ombudsman universitaire et du Bureau du respect de la personne.

Remerciements

La Commission souhaite vivement remercier la secrétaire permanente sortante, Marise Ouellet, le secrétaire permanent entrant, Samuel Auger, de même que Mahité Breton, agente de recherche et de planification en appui à la Commission, pour le travail remarquable accompli au cours de cette période.

Le personnel de la Commission a par ailleurs consacré temps et effort cette année à assurer une transition harmonieuse après le départ de Marise Ouellet, qui avait assuré avec brio le secrétariat permanent de la Commission depuis plus d'une décennie.

La Commission adresse aussi ses remerciements à Martine Duquet pour son soutien indéfectible aux travaux administratifs et de secrétariat de la Commission.

Enfin, la Commission exprime sa gratitude envers toutes les personnes qui apportent régulièrement leur concours à l'un ou l'autre dossier qui lui sont soumis, ainsi qu'envers les facultés, les directions et les services qui accordent pleine attention à ses demandes en y répondant avec diligence et générosité. La Commission souhaite souligner la bonne collaboration du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes qui facilite la réalisation de ses différents mandats.

La Commission souhaite également exprimer toute sa reconnaissance envers le dévouement de ses membres dans la réalisation de ses mandats. L'esprit de collaboration qui anime les séances favorise les échanges et alimente la qualité des travaux qui sont réalisés par la Commission.



Josée Bastien
Présidente

Annexes

Annexe I - Personnes ou groupes ayant sollicité la Commission

- Julie Bilodeau, directrice et Lydia Arsenault, agente de recherche et de planification du Bureau du respect de la personne (BRP);
- Marie-Renée Blanchet, vice-doyenne, Marie-Claude Malenfant et Sanae Benkaraache, agentes de recherche et de planification de la Faculté des études supérieures et posdoctorales (FESP);
- Julie Caron, adjointe à la vice-rectrice au Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE);
- Julie Caron, adjointe à la vice-rectrice et Nadine Rousselot, directrice des affaires des Premiers Peuples (VREAE);
- Sophie D'Amours, rectrice et Cathia Bergeron, vice rectrice (VREAE);
- Michel Jacques, adjoint au vice-recteur exécutif;
- Sehl Mellouli, vice-recteur adjoint (VREAE) et Éric Martel, directeur du Service de soutien à l'enseignement (SSE);
- Sehl Mellouli, vice-recteur adjoint (VREAE), Éric Martel, directeur SSE et Marie-Hélène Croteau Bouffard, directrice de l'Environnement numérique d'Études (SSE);
- Annie Pilote, doyenne, Marie-Renée Blanchet, vice-doyenne, Ariane Boivin, conseillère en pédagogie universitaire et Sanae Benkaraache, agente de recherche et de planification (FESP);
- Annie Pilote, doyenne et Marie-Claude Malenfant, agente de recherche et de planification (FESP);
- Louis-René Rheault, agent de recherche et de planification, Bureau de planification et études institutionnelles.

Annexe II - Personnes invitées dans le cadre des avis et travaux

Plusieurs invitées et invités à la Commission ont présenté les réflexions et l'avancement des travaux réalisés dans le cadre de dossiers institutionnels et facultaires :

- Carmen Bernier, doyenne, FMUS;
- Luc Bissonnette, professeur agrégé, département d'économie, FSS;
- Marc Bouchard, vice-doyen aux études médicales doctorales, FMED;
- Stéphane Boudreau, doyen, FSG;
- Patrick Daigneault, vice-doyen à la responsabilité sociale; FMED
- Frédéric Douville, doyen, FSI;
- Pascale Fleury, doyenne, FLSH;
- Martin Grenon, vice-doyen à la recherche, aux cycles supérieurs et à l'internationalisation, FSG;
- Yves Guerette, doyen, FTSR;
- Markus Herrmann, vice-doyen aux études, FSS;
- Serge Lacasse, professeur titulaire, FMED;
- Thérèse Laferrière, professeure titulaire, département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, FSE;
- Nadia Lehoux, vice-doyenne aux études et à la formation, FSG;
- Eric Montigny, professeur titulaire, département de science politique, FSS;
- Jean-Philippe Perreault, vice-doyen, FTSR;
- Francois Ratté, vice-doyen aux affaires pédagogiques et apprentissages à vie, FMED;
- Margaret Schomaker, vice-doyenne à l'enseignement, aux affaires étudiantes et aux agréments internationaux, FSA;
- Alexandre Stylios, doyen, FD.

Annexe III - Membres de la Commission des études – 2025-2026

	** fin de mandat ou démission*	Date de fin
Présidente	BASTIEN, Josée	2026-10
Quatre professeur.e.s Secteur des arts et des lettres	CARDITA, Ângelo, FTSR	2027-11
	KAVANAGH, Éric, FAAAD	2026-12
	ROY, Johanna-Pascale, FLSH	2026-06
	PARÉ, Isabelle, FLSH	2026-09
Quatre professeur.e.s Secteur sciences sociales	BARTENSTEIN, Kristin, FD ** BOUCHARD, Kevin, FD*	2029-04 *2026-02*
	LAROCHE, Elena, FSA	2028-11
	POULIOT, Chantal, FSÉ	2028-08
	SILVE, Arthur, FSS	2028-01
Quatre professeur.e.s Secteur Sciences de la santé	CARREAU, Madeleine, FMED ** LÉVESQUE, Georges, FMED*	2029-02 *2025-10*
	GOBEIL, Stéphane, FMED	2029-02
	PARIS, Mélinda, FMD	2027-01
	POULIOT, Roxane, FPHA	2027-11
Quatre professeur.e.s Secteur Sciences pures et appliquées	FORTIN, Marc-André, FSG	2028-11
	LAKHAL-CHAEIB, Lajmi, FSG	2026-10
	HATVANY, Matthew, FFGG	2026-05
	PEREZ LOPEZ, Edel, FSAA	2025-08
Trois chargé.e.s de cours ou d'enseignement	DARISSE, Martin, FPHA ** MAUGER, Vincent, FAAAD*	2027-10 *2025-10*
	DELISLE, Caroline, FSS	2028-05
	GUAY, Evelyne, FSG	2027-10

Trois étudiant.e.s de 1er cycle - CADEUL	LESSARD, Véronique	2027-04
	PERREAULT, Vincent	2026-08
	PROVOST, Christophe	2026-11

Trois étudiant.e.s de 2e ou 3e cycle - AELIÉS	RENÉ, Jeff	2026-06
	WONG, Linda	2026-06
	Poste vacant	

Doyenne, Faculté des études supérieures et postdoctorales	PILOTE, Annie	D'office

SANS DROIT DE VOTE		
Rectrice :	D'AMOURS, Sophie	D'office
Vice-rectrice aux études et affaires étudiantes Adjoint à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes :	BERGERON, Cathia, représentée par : DE WAELE, Michel	D'office
Vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes, représente la Direction générale des programmes de premier cycle :	SENÉCAL, Caroline	D'office
Secrétaire permanent	AUGER, Samuel ** OUELLET, Marise*	2026-12 *2026-03*

Annexe IV – Dossiers de la Commission – 2025-2026

MANDATS PARTICULIERS DE LA RECTRICE

Avis sur l'innovation en enseignement supérieur

MANDATS SPÉCIAUX DE LA VICE-RECTRICE

PROGRAMMES CONDUISANT A L'OBTENTION D'UN GRADE

Annexe V - Dossiers du Comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts – 2025-2026

DOSSIERS COMPLÉTÉS

Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en travail social